

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de BASABÜRÜA (Haute-Soule)

Association pour la protection et le repeuplement du poisson dans le gave du Saison et ses affluents et pour la défense des intérêts des pêcheurs

Siège Social

Mairie de LAGUINGE-RESTOUE

Adresse

M. Nicolas CURUTCHAGUE

Maison Bidart

64560 LICQ-ATHEREY

AAPPMA de Basaburua « Haute-Soule »

ASSEMBLEE GENERALE 2019



À la salle de la salle communale d'Alos-Sibas-Abense, le 23 février 2019, à 17h30

SOMMAIRE

Accueil et liste des membres présents *(feuille d'émargement)*

Rapport moral du Président

Rapport financier et prévisionnel *(Vote)*

Comptes de résultat et budget prévisionnel

Comptabilité des fonds propres

Rapport de la commission de contrôle *(Vote)*

Rapport d'activités et programme prévisionnel des activités *(Vote)*

Budget prévisionnel *(Vote)*

Renouvellement du ou des membres de la Commission de Contrôle *(Vote)*

Cartes de pêche vendues

Consistance des droits de pêche et modifications intervenues depuis l'exercice précédent

Questions diverses

- Début de séance : 17h30

- Accueil et liste des membres présents :

Après avoir souhaité la bienvenue aux pêcheurs présents, Nicolas Curutchague adresse ses remerciements les plus sincères à la municipalité d'Alos-Sibas-Abense représentée par son maire, Jean Pierre IRIART.

31 membres présents, 16 votants à jour de leur carte de pêche pour l'année 2018

Feuille d'émargement

Liste d'émargement des personnes présentes à l'AG de l'AAAPPMA de Basabürüa (Haute Soule) Le samedi 23 février 2019, à Alos-Sibas-Abense						
NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE	VISA	En possession de la carte de pêche 2019 de l'AAAPPMA (oui/non)
CURUTCHAGUE	NICOLAS	Passon Dictaut	64360	LICQ-ATHENEY	Non	OUI
BOBON	CLEMENT	Passon Uthunia	64360	LICQ-ATHENEY	Non	OUI
LARRAMBAURU	JEAN-PIERRE	Doisy	64570	ARANTIS	Non	OUI
DAUDIN	Pierre	Rh. d'Angles	64200	POUDENIX	Non	OUI
LAVIE	Jean	Mauhary	64470	ne de Bispica	Non	Non
BOURDETAS	J. Claude	Berdous	64490	Berdous	Non	NON
KIMMORIK	Tom	Maure	64470	HAUTE MAURE	Non	NON
PINHERO	SERGE	Passon Rho Elrea	64470	OSSAYS	Non	OUI
SUDROT	Jean-Jacques	Cihouze	64470	Cihouze	Non	OUI
ARAMBURU	Jean-Louis	ARZUEZ	64370	ARTAZ de IXAN	Non	OUI
PARNAUT	Camille	Arthy - clo B.N	64370	ARTHEZ de Béarn	Non	OUI
LETRANGE	Maïa	Alos	64470	ALOS	Non	Non
SAGARPE	ALAIN	TARDET	64470	TARDETS	Non	NON
BOSTAN	ANGÈLE	BARTOUS	64130	BARTOUS	Non	OUI
Accoutery	Clém	Laran	"	LAR	Non	Non
URBE	Joséph	LARRAQUE	64560	LARRAQUE	Non	Non
CASSALLE	ANDRE	ABENSE	64470	ALOSSIBAS-ABENSE	Non	OUI
LYNE	Kevin	Maison Kankin 2014	64130	Edou-Mudy	Non	Kevin Lyne @ gharl.com NON
Reuchet	Jean-Michel	Arthy	64470	LARAN	Non	FZ arho
LUCEAU	David	Arthy	64470	Arthy	Non	OUI
IVERRAL	Nicolas	S'ENGRES			Non	OUI
CARRIQUERRE	YAC	ALOS	64470		Non	NON
ETCHEHENNY	Edouard	Tous Villes	64470		Non	OUI
QUINTILLAT	Henri	Laguinge	64470		Non	non
Quintillat	Jean-Louis	Laguinge	64470		Non	non
FRANKE	François	Licq	64560		Non	Non
AUBAC	Olivier	Pharm. d'Arthy	64130		Non	OUI
Berthold	Fredane	Luchaux	64470		Non	Non
CAUDET	Jean-Claude	Doisy	64470	LAGUINGE NEUVE	Non	OUI
DEVAL	Nene		64170	ARTIO	B.A.	Non
DARRAGAS	Alain		64360	POUDEN	AB	Non

- Lecture rapport moral du Président :



Siège Social

Mairie de LAGUINGE-RESTOUE

Adresse

M. Nicolas CURUTCHAGUE

Maison Bidart

64560 LICQ-ATHEREY

Rapport moral du président

Mes chers amis, bienvenue à Alos-Sibas-Abense,

Tout d'abord, merci à Jean Pelle Iriart de nous accueillir dans sa belle commune qui jouxte près de 20 km de rives sur le Gave du Saison et pas loin de 10 km de rives sur l'Aphoura.

Alos, point d'intérêt majeur pour notre association, son parcours No-Kill, son sentier botanique, ses zones humides, son énorme potentiel pour la reproduction du Saumon Atlantique.

Alos qui a toujours eu un temps d'avance sur ses projets, notamment lors de la mise en place de son système d'assainissement par lagunage, gage d'une épuration optimale de la commune.

Alos qui accompagne notre association depuis sa création par un appui financier et un soutien moral sans faille par la délégation de gestion piscicole qu'elle nous avez confiés.

J'essaierai aujourd'hui de cibler certains sites de la commune dans mon exposé et essaierai de montrer à quel point nous attachons de l'importance aux masses d'eau ici présentes.

Il n'est pas vain de dire que celles-ci font partie de nos plus grandes priorités tant elles jouent un rôle fondamental dans l'équilibre des peuplements piscicoles du gave du Saison.

La saison de pêche 2018 fut une année compliquée pour notre passion, les cumuls d'eau enregistrés jusqu'à début juin ont fortement contrarié les pêcheurs. Une année record pour les précipitations, du jamais vu depuis presque 50 ans.

S'en est suivi une très longue période sèche qui a mis à l'épreuve l'ensemble des affluents du Saison.

Aucune mortalité piscicole remarquée fort heureusement.

Coté fréquentation, il est flagrant que le début de saison n'a pas motivé les pêcheurs, par contre l'arrière-saison a connu une fréquentation correcte.

En résumé, les fortes eaux de début de saison suivi d'un étiage sévère n'ont pas facilité les pêches des pratiquants non avertis.

Coté adhésions, notre association a connu une baisse, 510 cartes ont été vendues, dont 322 adultes.

Les finances sont saines, je remercie à ce titre toutes les communes et les partenaires privés qui soutiennent l'AAPPMA financièrement. Je remercie bien sur tous les propriétaires riverains privés du canton qui permettent aux pêcheurs de pêcher chez eux.

Je n'oublie pas bien sûr les pêcheurs qui jouent le jeu, parfois de très loin, en prenant leur carte dans notre association.

Quelques éléments, pour ne parler que des plus marquants, ont étayé l'année :

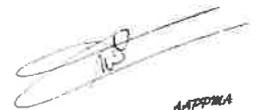
- *Coup du sort, ou nouvelle politique de gestion de l'espace rivière, nous constatons que le gave n'a pas subi comme les autres années de gros travaux en rivière. On ne peut que se satisfaire de voir le gave enfin tranquille.*
- *Prise de conscience collective ou coup de chance, aucune pollution n'a été détectée cette saison. Espérons que cela durera dans le futur.*
- *On ne peut pas dire la même chose du côté des prédateurs. Même si les 5 bénévoles habilités pour les tirs de cormorans font leur possible pour réguler l'espèce, nous demeurons bien impuissants face à l'énorme concentration de hérons cendrés sur le Saison. Cette année, une colonie d'une quarantaine d'oiseaux s'est fixée sur un dortoir tout l'hiver. Je vous laisse imaginer les dégâts sur nos frayères.*
- *Un hiver et un printemps très pluvieux, avec des niveaux d'eau très forts, ont impacté la reproduction. Les comptes-rendus de pêche électriques de sondage, confirment cela, un recrutement en juvéniles en dessous de la normale est remarqué.*
- *Côté institutionnel, après plusieurs rencontres, j'ai le plaisir de vous informer que la Commission Syndicale du Pays de Soule a acté le fait de ne plus vidanger les deux lacs d'Iraty. Je les félicite pour cette décision, on ne peut que se satisfaire de voir deux réservoirs de ce type maintenus en eau, surtout en tête de bassin versant. Merci et bravo à eux.*
- *Côté fédéral, c'est sans surprise que notre association se heurte toujours autant à l'omnipotence des décisions de la fédération de pêche des Pyrénées Atlantiques, décisions qui s'imposent aux AAPPMA. Aucune démarche ne voit le jour pour faire de la réciprocité un outil de cohésion à l'échelle du département. Encore moins pour faire de la réciprocité un outil équitable d'un point de vue financier. Je reviendrai au cours de cette réunion sur leurs agissements, notamment sur leurs décisions concernant les réglementations que nous tous avons prises lors de notre assemblée générale extraordinaire n octobre 2018. Un nouveau combat voit le jour, combat que je considère gagné d'avance tellement leur comportement me paraît discriminatoire et partisan.*

Avant de commencer cette séance, je remercie Jean Claude Bourdelas, Alain Barrabes et René Bernal, présidents des AAPPMA de la Gaule Aspoise, des Baises et de la Gaule Paloise pour leur présence et leur soutien aujourd'hui.

Bonne assemblée générale à toutes et à tous.

*Pour l'AAPPMA de Basabürüa (Haute-Soule)
Son Président,*

Nicolas CURUTCHAGUE



AAPPMA
de
Basabürüa (Haute-Soule)

Président : Nicolas CURUTCHAGUE
64560 Licq-Athérey
Tél : 06.74.25.48.59

Trésorier : Jean Gabriel CAUBET
64470 Laguänge-Restoue
Tél : 06.32.93.26.41

Secrétaire : Jean Pierre LARRANDABURU
64570 Aramits
Tél : 06.89.84.54.94

- Rapport du Trésorier et examen des comptes



Siège Social

Mairie de LAGUINGE-RESTOUE

Ardennes

M. Nicolas CURUTCHAGUE
Maison Bidart

64560 LICQ-ATHEREY

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de BASABÜRÜA (Haute-Soule)

Association pour la protection et le repeuplement du poisson dans le gave du Saison et ses affluents et pour la défense des intérêts des pêcheurs

Rapport Financier 2018

o Compte de résultat :

CHARGES	2018	Prévisionnel 2019
<i>Frais d'alevinage</i>	17005,45 €	15000,00 €
<i>Frais d'initiation Pêche</i>	560,65 €	800,00 €
<i>Frais de fonctionnement</i>	936,52€	900,00 €
<i>Frais de promotion (memento, cartes de visite, site web)</i>	667,20 €	600,00 €
<i>Garderie - Panneautage-Lutte contre les nuisibles</i>	342,11 €	800,00 €
<i>Frais de d'assurances</i>	341,23 €	350,00 €
<i>Frais de réception</i>	934,54 €	600,00 €
<i>Frais de dépositaires et cartes</i>	339,15 €	350,00 €
<i>Frais d'adhésion association</i>	75,00€	75,00 €
<i>Frais bancaires</i>	54,65 €	60,00 €
<i>Divers</i>	140,00 €	150,00 €
TOTAL CHARGES	21 396,50 €	19 685,00 €

Président : Nicolas CURUTCHAGUE
64560 Licq-Athérey
Tél : 06.74.25.48.59

Trésorier : Jean Gabriel CAUBET
64470 Laguinge-Restoue
Tél : 06.32.93.26.41

Secrétaire : Jean Pierre LARRANDABURU
64570 Aramis
Tél : 06.89.84.54.94



Stige Stiguel

Mairie de LAGUINGE-RESTOUE

adresse

M. Nicolas CURUTCHAGUE
Maison Bidart
64560 LICQ-ATHEREY

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de BASABÛRÛA (Haute-Soule)

Association pour la protection et le repeuplement du poisson dans le gave du Saison et ses affluents et pour la défense des intérêts des pêcheurs

RECETTES	2018	Prévisionnel 2019
Cotisations AAPPMA		
<i>Personnes majeures</i>	4980,90 €	5000,00 €
Subventions		
<i>Fédération</i>		
<i>Réciprocité</i>	5 117,36 €	5 000,00 €
<i>Consommables cartedepeche.fr</i>	120,00 €	100,00 €
<i>Autres aides</i>		
<i>Communes</i>	978,00 €	800,00 €
<i>Mécénat, sponsoring, partenariat</i>	2015,62 €	2000,00 €
Autres produits		
<i>Affaires juridiques</i>	660,00 €	200,00 €
<i>Redevances piscicoles SHEM</i>	9 148,46 €	9 150,00 €
<i>Produits financiers (Livret A)</i>	36,77€	40 €
TOTAL PRODUITS	23 057,11 €	22 290,00 €

o Affectation du résultat :

Excédent financier de 1660,61€ sur l'exercice 2018

Comptabilité fonds propres			
	2017	2018	Prévisionnel 2019
<i>Solde du compte courant au 31/12</i>	15 652,30 €	1776,14 €	
<i>Solde du Livret A au 31/12</i>	69,86 €	15606,63 €	
Total	15 722.16 €	17 382.77 €	19 987,77

Le Trésorier,
Jean Gabriel CAUBET

Basabürüa (Haute-Soule)

Président : Nicolas CURUTCHAGUE
64560 Licq-Athérey
Tél : 06.74.25.48.59

Trésorier : Jean Gabriel CAUBET
64470 Laguinge-Restoue
Tél : 06.32.93.26.41

Secrétaire : Jean Pierre LARRANDABURU
64570 Aramis
Tél : 06.89.84.54.94

- Comptabilité RMA et CPMA

Depuis le 1er janvier 2014, un dispositif unique d'adhésion par internet est mis en œuvre dans le département des Pyrénées-Atlantiques. A ce titre, comme le prévoit l'article 7.2 des statuts, la redevance pour les milieux aquatiques (inclue dans la cotisation pour les milieux aquatiques) est directement perçue par la FNPF et non par notre AAPPMA.

- Rapport de la Commission de Contrôle



Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
de BASABÜRÜA (Haute-Soule)

Association pour la protection et le repeuplement du poisson dans le gage du Sillon et ses affluents et pour la défense des intérêts des pêcheurs.

04560

Mairie de LAGUINGE-RESTOUE

04560

M. Nicolas CURUTCHAGUE

Maison Bidax

64560 LICQ-ATHÉREY

Licq-Athérey, le 21 février 2019.

Rapport de la Commission de Contrôle

En application de l'article 27 des statuts des AAPPMA, la Commission de Contrôle s'est réunie le 21 février 2019 en présence de :

- Mr Jean Gabriel CAUBET, Trésorier

et

- Mr Nicolas CURUTCHAGUE, Président

Après examen des documents comptables de l'exercice 2018, la Commission de Contrôle déclare ne pas avoir d'observation à formuler sur la sincérité et la cohérence des comptes, entre la situation financière 2017 et les informations communiquées aux membres de l'Association au cours de la présente Assemblée Générale.

La Commission de Contrôle donne quitus à Mr Jean Gabriel CAUBET, Trésorier de l'AAPPMA, sur l'exercice 2018

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Licq-Athérey

le 21 février 2019

Mr Bruno ASCOZ

Mr Henri QUILLIALT

Président : Nicolas CURUTCHAGUE
64560 Licq-Athérey
Tél : 06,74,25,48,59

Trésorier : Jean Gabriel CAUBET
64570 Laguings-Resloue
Tél : 06,32,93,26,41

Secrétaire : Jean Pierre LARRANDABURU
64570 Aramis
Tél : 06,89,84,54,94

[Vote de l'Assemblée générale]

POUR : 16	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

- Affectation du résultat :

Comptabilité fonds propres		
	2018	Prévisionnel 2019
Solde du compte courant au 31/12/2018	1776,14 €	
Solde du Livret A au 31/12/2018	15 606,63 €	
Total	17 382,77 €	19 987,77

[Vote de l'Assemblée générale]

POUR : 16	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

- Rapports d'activités de l'association en 2018 :

- Rapports d'activités 2018 :

Durant l'exercice 2018, l'AAPPMA de Basaburua (Haute-Soule) a mené plusieurs actions :

La vente des cartes de pêche :

En 2018, en baisse de 10% par rapport à l'année 2017.

Personnes Majeures :	139 cartes
Interfédérales Majeures :	166 cartes
Femmes :	7 cartes
Personnes Mineures :	31 cartes
Découvertes :	66 cartes
Vacances :	26 cartes
Journalières :	64 cartes

Evolution des permis de 2017 à 2018 :

Produit	Saison 2017		Saison 2018		Evolution au 18/02/2018 / 18/02/2019	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte interfédérale Personne majeure CHI 2018 (Club Halieutique Interdépartemental)	174	166	-8			-4.6%
Carte Personne majeure	158	139	-19			-12.03%
Carte Découverte Femme	9	7	-2			-22.22%
Carte Personne mineure	43	31	-12			-27.91%
Carte Découverte -12 ans	83	66	-17			-20.48%
Carte Hebdomadaire	25	26	+1			+4%
Carte Journalière	64	64	0			0%
Total Cartes de Pêche	556	499	-57			-10.25%
Option Club Halieutique Interdépartemental	2	1	-1			-50%
Autres options	10	10	0			0%
Total cartes de pêche + options	568	510	-58			-10.21%

Evolution des permis de 2016 à 2017 :

Produit	Saison 2016		Saison 2017		Evolution au 18/02/2016 / 18/02/2019	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte interfédérale Personne majeure CHI 2017 (Club Halieutique Interdépartemental)	149	174	+25			+16.78%
Carte Personne majeure	168	158	-10			-5.95%
Carte Découverte Femme	13	9	-4			-30.77%
Carte Personne mineure	46	43	-3			-6.52%
Carte Découverte -12 ans	76	83	+7			+9.21%
Carte Hebdomadaire	25	25	0			0%
Carte Journalière	64	64	0			0%
Total Cartes de Pêche	541	556	+15			+2.77%
Option Club Halieutique Interdépartemental	7	2	-5			-71.43%
Autres options	7	10	+3			+42.86%
Total cartes de pêche + options	555	568	+13			+2.34%

Evolution des permis de 2015 à 2016 :

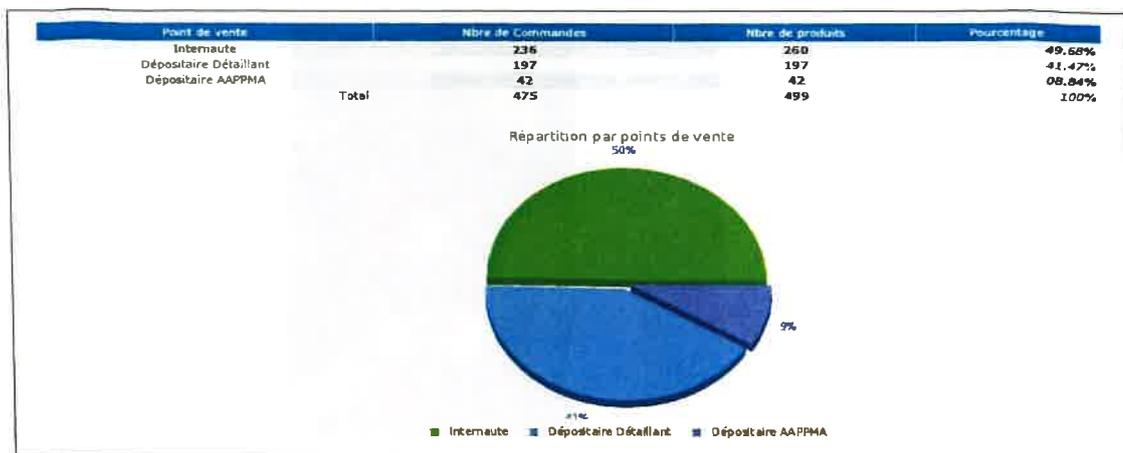
Produit	Saison 2015		Saison 2016		Evolution au 18/02/2015 / 18/02/2019	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte interfédérale Personne majeure CHI 2016 (Club Halieutique Interdépartemental)	143	149	+6			+4.2%
Carte Personne majeure	161	168	+7			+4.35%
Carte Découverte Femme	9	13	+4			+44.44%
Carte Personne mineure	35	46	+11			+31.43%
Carte Découverte -12 ans	68	76	+8			+11.76%
Carte Hebdomadaire	22	25	+3			+13.64%
Carte Journalière	55	64	+9			+16.36%
Total Cartes de Pêche	493	541	+48			+9.74%
Option Club Halieutique Interdépartemental	4	7	+3			+75%
Autres options	10	7	-3			-30%
Total cartes de pêche + options	507	555	+48			+9.47%

Président : Nicolas CURUTCHAGUE
64560 Licq-Athérey
Tél : 06.74.25.48.59

Trésorier : Jean Gabriel CAUBET
64470 Laguinge-Restoue
Tél : 06.32.93.26.41

Secrétaire : Jean Pierre LARRANDABURU
64570 Aramits
Tél : 06.89.84.54.94

Pour la première année, autant de carte ont été prises par internet que chez les dépositaires :



Alevinage : Lâcher de 30000 truitelles (6 mois / origine Cauterets) réparties sur les cours d'eau du bassin versant début juillet,
 Lâcher de 20000 truitelles (6 mois / origine INRA) réparties sur les cours d'eau du bassin versant en septembre,
 Lâcher de 3000 truitelles (11-15 cm / origine Cauterets) réparties sur le gave du Larrau et le Saison en septembre.



Parcours Enfants : Un lâcher de 120 kg de truites fario a été réalisé sur les 5 parcours enfants pour les vacances de pâques.



Président : Nicolas CURUTCHAGUE
 64560 Licq-Athérey
 Tél : 06.74.25.48.59

Trésorier : Jean Gabriel CAUBET
 64470 Laguings-Restoue
 Tél : 06.32.93.26.41

Secrétaire : Jean Pierre LARRANDABURU
 64570 Aramits
 Tél : 06.89.84.54.94

Initiation Pêche : Une journée d'initiation a été réalisée avec les enfants d'Etchebar et de Lichans-Sunhar.



Cormorans : Les personnes habilitées ont participé aux opérations de régulation et d'effarouchement des grands-cormorans.



Travaux divers : Le bureau de l'AAPPMA a suivi la vidange des lacs d'Iraty, les travaux du SIGOM et la vidange du barrage d'Olhadoko menée par la SHEM.

Mémento : L'association a édité son propre mémento et en a distribué 1000 exemplaires aux pêcheurs.



Réunions diverses : Le bureau de l'AAPPMA a participé à diverses réunions durant l'année 2018 (*Natura2000, SIGOM, Fédération, SHEM, AFB, Commission Syndicale du pays de Soule, Mairie*).

Président : Nicolas CURUTCHAGUE
64560 Licq-Athérey
Tél : 06.74.25.48.59

Trésorier : Jean Gabriel CAUBET
64470 Laguinge-Restoue
Tél : 06.32.93.26.41

Secrétaire : Jean Pierre LARRANDABURU
64570 Aramits
Tél : 06.89.84.54.94

Règlement intérieur : L'AAPPMA a validé un règlement intérieur en assemblée générale extraordinaire. Règlement intérieur qui a été transmis pour approbation à notre fédération le 07 octobre 2018. Au 31 décembre 2018, presque 3 mois après, nous n'avons toujours pas de réponses de leur part.

Site internet : L'association a continué son travail sur son site internet (<http://basaburua.fr/>), tout particulièrement Alain LETRANGE.



Garderie : Les 2 gardes particuliers de l'association ont effectué plusieurs journées de surveillance sur le territoire de gestion de l'AAPPMA.

Panneautage : Des remplacements et ajouts de panneaux ont été effectués sur les parcours pêche et les réserves de l'association.



Compensations piscicoles : Les compensations piscicoles des centrales hydroélectriques ont été récupérées auprès de la Fédération sur justification des factures et procès-verbaux d'alevinages.

Pêches Electriques d'inventaire : Les bénévoles de l'AAPPMA ont participé à toutes les pêches d'inventaire ou de sauvetage (au nombre de 6) effectuées sur son domaine de gestion durant l'année 2018.



Président : Nicolas CURUTCHAGUE
64560 Licq-Athérey
Tél : 06.74.25.48.59

Trésorier : Jean Gabriel CAUBET
64470 Laguinge-Restoue
Tél : 06.32.93.26.41

Secrétaire : Jean Pierre LARRANDABURU
64570 Aramits
Tél : 06.89.84.54.94

- Prévisionnel 2019 arrêté par le Conseil d'Administration :

Prévisionnel d'activité 2019 :

Durant l'exercice 2019, l'AAPPMA de Basaburua (*Haute-Soule*) compte mener plusieurs actions :

Alevinage : Lâcher de 50000 truitelles (*6 mois*) réparties sur les cours d'eau du bassin versant
Lâcher de 7000 truitelles (*11-15 cm*) réparties sur le gave du Larrau et le Saison
Lâcher de 100 kg de truites farios sur les parcours enfants.

Parcours Enfants : Pour les vacances scolaires de Pâques, un lâcher de 100 kg de truites farios sera réalisé sur les 5 parcours enfants.

Cormorans : Les personnes habilitées participeront aux opérations de régulation et d'effarouchement des grands-cormorans.

Journées d'initiation : Des journées d'initiation sera réalisée par les membres de l'AAPPMA si tant est qu'elle soit sollicitée pour en faire.

Travaux divers : l'AAPPMA entamera un suivi des lacs d'Iraty avec une pêche de sauvetage pour repeuplement en collaboration avec l'AAPPMA de l'APRN.
Elle suivra de près tous les travaux du SIGOM et de la SHEM.

Mémento : L'association éditera son propre mémento et en distribuera 500 exemplaires aux pêcheurs.

Réunions diverses : Le bureau de l'AAPPMA participera aux diverses réunions (*Natura2000, SIGOM, Fédération, SHEM, ONEMA*).

Site internet : L'association continuera son travail sur son site internet (<http://basaburua.fr/>).

Garderie : Les 2 gardes particuliers de l'association effectueront plusieurs journées de surveillance sur le territoire de gestion de l'AAPPMA.

Panneautage : Des remplacements et ajouts de panneaux seront réalisés sur les parcours pêche et les réserves de l'association.

Compensations piscicoles : Les compensations piscicoles des centrales hydroélectriques seront récupérées auprès de la Fédération sur justification des factures et procès-verbaux d'alevinages.

Pêches Electriques d'inventaire : Les bénévoles de l'AAPPMA participeront à toutes les pêches d'inventaire ou de sauvetage effectuées sur son domaine de gestion.

Président : Nicolas CURUTCHAGUE
64560 Licq-Athérey
Tél : 06.74.25.48.59

Trésorier : Jean Gabriel CAUBET
64470 Laguiole-Restoue
Tél : 06.32.93.26.41

Secrétaire : Jean Pierre LARRANDABURU
64570 Aramits
Tél : 06.89.84.51.94

[Vote de l'Assemblée générale]

POUR : 16	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

- Budget prévisionnel :

[Vote de l'Assemblée générale]

POUR : 16	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

- Renouveaulement du ou des membres de la Commission de Contrôle

Propositions : Bruno Ascoz et Henri Quihillialt

[Vote de l'Assemblée générale]

POUR : 16	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

- Cartes et Options de pêche vendues

Membres de l'AAPPMA de Basaburua (Haute-Soule) 2018

Membres/Cartes/Options	2018
Cartes personnes majeures	139
Cartes interfédérales	166
Cartes découverte femmes	7
Cartes personnes mineures	31
Sous total membres actifs	343
Cartes découverte -12 ans	66
Cartes hebdomadaires	26
Cartes journalières	64
Option Club Halieutique	1
Options Migrateurs	10
Sous total autres options / cartes	167
TOTAL	510

- Consistance des droits de pêche, modifications intervenues depuis l'exercice précédent :

Se référer au document de synthèse des baux de pêche réalisé au 31/12/2018 (*synthèse transmise à la DDTM*).

- Questions diverses

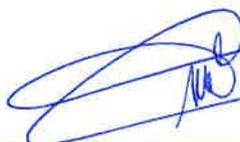
Sans objet

Clôture de l'Assemblée générale à 20h00,

Le Président de l'AAPPMA
de Basaburua (Haute Soule)

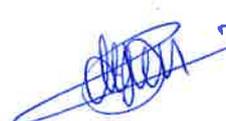
Le Secrétaire de l'AAPPMA
de Basaburua (Haute Soule)

Nicolas CURUTCHAGUE



AAPPMA
de
Basaburua (Haute-Soule)

Jean Pierre LARRANDABURU



AAPPMA
de
Basaburua (Haute-Soule)

Président : Nicolas CURUTCHAGUE
64560 Licq-Athérey
Tél : 06.74.25.48.59

Trésorier : Jean Gabriel CAUBET
64470 Laguinge-Restoue
Tél : 06.32.93.26.41

Secrétaire : Jean Pierre LARRANDABURU
64570 Aramits
Tél : 06.89.84.54.94

